

mise en ligne le 08.10.2024

DECISION COMMUNAUTAIRE DC 056-2024

L'an deux mille vingt-quatre le 4 octobre

OBJET : AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE

La Communauté de Communes Vaison Ventoux a adhéré au contrat d'assurance groupe du centre de gestion de Vaucluse en 2021 pour une durée de quatre ans. Conformément aux dispositions prévues au contrat et au regard du taux de sinistralité constaté sur les trois premières années, le groupe mutualiste Relyens titulaire du contrat groupe propose de réactualiser ses taux de cotisation pour 2025. Trois options nous sont proposées pour la couverture Décès, accident du travail, longue maladie avec une franchise de 90 jours par arrêt :

Proposition

- Pour un Taux de remboursement des indemnités journalières à 100 % la cotisation s'élève à 3.75 % de la base brut indiciaire

Alternative 1

- Pour un Taux de remboursement des indemnités journalières à 90 % la cotisation s'élève à 3.52 % de la base brut indiciaire

Alternative 2

- Pour un Taux de remboursement des indemnités journalières à 80 % la cotisation s'élève à 3.29 % de la base brut indiciaire

VU la délibération 037-2022 donnant délégation de signature du conseil communautaire au Président,


VU la délibération 074-2021 portant adhésion au contrat d'assurance groupe mis en place par le CDG 84 pour la couverture des risques statutaires

VU la réactualisation des taux de couverture proposée par le groupe mutualiste Relyens pour l'exercice 2025 tels que cités ci-dessus

Le Président,

DECIDE de retenir l'Alternative 2 Pour un Taux de remboursement des indemnités journalières à 80 % soit une cotisation qui s'élève à 3.29 % de la base brut indiciaire

DIT que les crédits seront inscrits au Budget


Jean François PERILHOU
Président

ANNEXE

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 084-248400335-20241004-DC0562024-DE

PROPOSITION D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE



NOTRE PROPOSITION POUR LA COUVERTURE DE VOS AGENTS

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX – VAISON LA ROMAINE
CDG 84

ASSURANCES 2025

PROPOSITION TARIFAIRE DES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL

Références de votre contrat : 1406D - 57720

Date de début de votre contrat : 01/01/2022

Date de terme de votre contrat : 31/12/2025

> GARANTIES ACTUELLES

Taux de remboursement des indemnités journalières : 100%

Décès Accident du Travail (Indemnités Journalières - Maladie Professionnelle - Frais Médicaux) Longue Maladie - Longue Durée avec une franchise de 90 jours par arrêt	2,98 %
---	--------

> NOUVELLE PROPOSITION

Taux de remboursement des indemnités journalières : 100%

Décès Accident du Travail (Indemnités Journalières - Maladie Professionnelle - Frais Médicaux) Longue Maladie - Longue Durée avec une franchise de 90 jours par arrêt	3,75 %
---	--------

> ALTERNATIVE 1

Taux de remboursement des indemnités journalières : 90%

Décès Accident du Travail (Indemnités Journalières - Maladie Professionnelle - Frais Médicaux) Longue Maladie - Longue Durée avec une franchise de 90 jours par arrêt	3,52 %
---	--------



> ALTERNATIVE 2 ~~X~~

Taux de remboursement des indemnités journalières : 80%

Décès Accident du Travail (Indemnités Journalières - Maladie Professionnelle - Frais Médicaux) Longue Maladie - Longue Durée avec une franchise de 90 jours par arrêt	3,29 %
---	--------

La signature du présent projet formalise l'accord des parties et matérialise leurs engagements respectifs.

L'avenant prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cette proposition donnera lieu à la rédaction d'un avenant au contrat qui devra être signé par l'assuré et qui reprendra les éléments figurant dans la présente proposition.

Je reconnais avoir pris connaissance des différentes propositions ci-dessus et vous remercie de bien vouloir me faire parvenir l'avenant correspondant au choix retenu.

Fait à Vaison la Romane le 03/10/2024

Le Maire ou le Président :

J.-F. Perilhou



À retourner par courriel à accordrevision@relyens.eu
et à confirmer ultérieurement par une délibération du Conseil Municipal
ou du Conseil d'Administration de la Collectivité



Relyens, Groupe mutualiste européen en Assurance et Management des risques, agit au quotidien auprès des acteurs de la Santé et des Territoires pour sécuriser leur activité et garantir la continuité et la qualité de leur mission d'intérêt général, au bénéfice des patients et des citoyens.

Depuis presque 100 ans, nous créons et tissons le lien qui nous unit avec nos parties prenantes pour avancer, ensemble, dans un monde où la confiance se nourrit, se partage, se transmet et se mutualise.

**Maîtriser les risques,
mutualiser la confiance.®**

Siège social
18, rue Édouard Rochet
69372 Lyon Cedex 08 – France
Tél : +33 (0)4 72 75 50 25

www.relyens.eu



GRUPE MUTUALISTE EUROPEEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES